MAIRIE DE SAINT JULIEN DE PEYROLAS

n°2023–1

Année 2023, n°1

Janvier—juin 2023

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

Manifestations et festivités	**2—3– 4**
La vie du village	**5**
Aménagements et travaux	**6—7**
Annonces diverses	**8**

DES RETRAITES OU PAS

L'actuelle réforme, « discutée » au parlement et validée par le fameux article 49.3 a permis à notre gouvernement de mettre en place cette nouvelle mouture sur les retraites. Article phare, le recul de l'âge du départ de 62 à 64 ans, et encore, pas pour une pension à taux plein, cristallise la contestation. Personnellement, si je veux ma retraite complète, je devais déjà partir à 69 ans avec la loi précédente, ce sera donc 70 ou 71, jusqu'à la prochaine réforme.

Parlons sérieusement, vu l'état du marché du travail en France, peu d'ouvriers ou de techniciens sont en capacité de travailler si longtemps, le but non affiché est ainsi de baisser les pensions de retraite (car vous n'aurez pas fait assez de trimestres pour avoir le taux plein braves gens). Macron a avoué lors d'une interview, que si la réforme ne passe pas (LOL !), la France aura des soucis au niveau financier.

Pourquoi financier? Car l'Europe d'un côté et nos créanciers de l'autre (fonds de pensions, institution financières, etc…) ne nous accorderaient plus des prêts à taux bas (autour de 2% actuellement), mais feraient monter les taux provoquant une explosion de l'endettement, une baisse de la confiance, le creusement des déficits, un scénario à la Grec donc.

Aussi, ça fait 50 ans que l'on élit des guignols qui ne savent pas équilibrer un budget. Le dernier budget à l'équilibre étant celui de 1974, depuis nous creusons la dette.

Bref, pour mieux comprendre les enjeux des retraites, ne pensez pas au repos des travailleurs, mais suivez le pognon, c'est là que se trouve la réponse.

Grégory Cavalier

GRAINES DE CHAMPIONNES

2 élèves Peyrolaises au collège Georges Ville de Pont-Saint-Esprit présentes au championnat de France UNSS de Futsal Catégorie Minime

L'équipe féminine de futsal du collège s'est qualifié pour la finale au championnat de France UNSS après avoir passé les différents tours de qualification, district, départemental, académique puis régional.

Le tournoi régional s'est déroulé à Pont-Saint-Esprit avec 4 meilleurs équipes de la région Occitanie (Montpelier & Toulouse). L'équipe termine 1ière et se trouve qualifiée pour la finale du championnat de France. Compétition qui s'est déroulé sur 4 jours à Dreux, avec une logistique et organisation bien rodée. L'équipe terminera la compétition à la 11ième place sur 16, avec des résultats serrés tout au long de la compétition et 2 victoires. Elles reviennent avec maximum de souvenirs et esprit de groupe. La commune a participé financièrement au frais de déplacement pour les 2 Peyrolaises.

Félicitations à Typhaine et Justine.

FÊTE DES FLEURS

Une fête des fleurs et du printemps célébrée à St Julien de peyrolas sous le soleil et avec convivialité grâce aux nombreuses personnes qui se sont déplacées ce jour là.

Dimanche 23 avril 2023 a accueilli de nombreux exposants créatifs et horticoles pour l 'évènement qui a été un succès ! Notons les efforts de Maximin Jullien qui a assuré la partie restauration, « Culture et patrimoine en peyrolais » qui organisait un concours d'épouvantails, tombola et ateliers de dessins pour enfants, et l'« APE » qui était de la partie avec les jeux gonflables pour le plus grand bonheur des enfants.

LE MARCHE D'ÉTÉ

Du 4 juillet au 29 Août 2023, les exposants du marché d'été, nouveaux pour la plupart et nombreux, auront le plaisir de proposer leur produits aux Peyrolais, tous les mardis matin, sur la place du Donjon de 8h à 12h. C'est le retour des produits locaux, des fruits et légumes de saison, des fromages si frais qu'on les entend braire, des petits vins frais et si délicatement pétillants, des artisanats locaux, entre savoir-faire et art.

Cette année encore, une animation musicale assurera l'ambiance de 10h30 à 12h00 pour rendre le marché plus festif !

ATELIERS POUR SENIOR : RESTER AUTONOME ET EN BONNE SANTE

Durant 12 semaines au printemps s'est déroulé un atelier de prévention au bénéfice des séniors.
Au programme, Équilibre, Relaxation, Conscience du corps,
Stimulation des 5 sens, en fonction des capacités de chacun.
Ce projet a pour but d'inciter les personnes âgées fragiles éloignées de tout parcours de prévention, à pratiquer de l'activité physique et recréer du lien social. Favoriser le bien-vieillir est un enjeux majeur pour la santé publique.
C'est un réel isolement et un repli sur eux-mêmes que subissent particulièrement les seniors. La plupart d'entre-eux ont diminué leurs activités physiques quotidiennes durant et après la crise du COVUD 19.
Bouger est un impératif dans des vies qui poussent toujours à plus de sédentarité. Mais il peut être difficile de reprendre (ou de s'y mettre !) quand on pense que le sport est lié à la performance. Bouger doit avant tout être vu comme un moment de plaisir et de bien-être, pour évacuer le stress, la fatigue, les tracas.

Les Objectifs sont :

- Rester autonome, prévenir les signes du vieillissement et rester en bonne santé par une pratique physique régulière dans le quotidien.
- Pratiquer une série d'exercices physiques adaptés et progressifs pour conserver ou acquérir force, souplesse et équilibre notamment pour la prévention des chutes mais aussi pour augmenter le bien - être au quotidien.
- Stimuler le corps et les 5 sens pour dynamiser l'enracinement et le ressenti
- Proposer un atelier collectif pour les bienfaits du partage et de la communication avec d'autres qui vivent les mêmes difficultés. Accompagner l'acceptation
- Découvrir des outils simples et réutilisables seul chez soi

Atelier assuré par 2 Psychomotriciennes D.E., Pratitcienne en massage bien-être et Thérapeute Psychocorporel
Atelier gratuit grâce au financement de la conférence de financeur, le conseil départemental du Gard et du CCAS de ST-JULIEN

Nous allons renouveler cet atelier à l'automne avec un nouveau groupe de 10 participants maximum. Séance de 1H en matinée
Nous vous invitons à vous préinscrire à l'accueil de la mairie si vous êtes intéressé d'ici début septembre.

Le Bureau du CCAS

LE TOURNOI DE FOOT DU 1er MAI

Cette année encore, le tournoi de foot de l'USP fût ambitieux, et il faut reconnaitre que c'est une réussite.

40 équipes de jeunes de la régions se sont opposées toute la journée.

Le matin et jusqu'à 15h00, ce sont les catégories U6 à U9 qui ont jouées.

A partir de 16h00 et jusqu'à 22h00, les plus grands, les U10 à U13 se sont affrontés, poussant les finales à se jouer en nocturne, comme pour les pros.

Les équipes Peyrolaises (de l'entente entre les clubs de saint julien et de saint paulet) ont réalisés de bons résultats dans chaque catégories.

En terme de logistique aussi, l'organisation a été impressionnante :

30 kg de saucisses, 30 kg de merguez, 30 kg de steaks et 150 kg frites ont été préparés

Plus de 350 enfants avec leurs accompagnants ont foulés les 2 terrains du village.

25 bénévoles ont participés à la préparation, à l'accueil et au rangement durant le week end.

Et pour finir, voici le mot du président de l'USP :

« Le tournoi a encore été une belle réussite avec un soleil au rendez-vous ! Nous enregistrons un record d'équipes participantes. Les jeunes du club ont passé une super journée ! Un grand merci à tous les bénévoles qui nous ont aidé avant, pendant et après le tournoi. C'était un challenge pour nous d'ajouter un second tournoi en semi-nocturne et les licenciés séniors ont répondu présent ! Cela démontre l'esprit associatif qui règne dans ce club ! »

Fête des mères et pères

Comme à l'accoutumée le CCAS a organisé à l'occasion de la fête des mères une petite cérémonie.

Afin de se différencier, et pour une question d'égalité, cette année il a été décidé de mettre à l'honneur également les papas.

Ce moment de convivialité s'est déroulé le vendredi 9 juin au foyer. Après un mot de Mr le Maire, les mamans se sont vues offrir une rose et pour les papas s'étaient un stylo sérigraphié au nom de la commune. Ce moment s'est terminé autour du verre de l'amitié et d'échanges conviviaux.
Nous aurions aimé une participation plus nombreuse des enfants de l'école qui étaient inviter à lire un poème. En comptant sur votre participation l'année prochaine. Les membres du CCAS

CHAMPIONS DU TIR

Cette année, le club de tir STPO à envoyé 4 jeunes gens aux compétions départementales (Nîmes) puis régionales (Sète). Trois d'entre eux ont gagné le concours départemental, devançant les clubs de Nîmes et Alès.

Mathis Tuard : Médaille d'or dans la catégorie masculine de carabine à plombs à 10 mètres.

Lilou Méssiant : Médaille d'or dans la catégorie féminine de carabine à plombs à 10 mètres

Ihvan Delwarte : Médaille d'or dans la catégorie masculine pistolet à plombs à 10 mètres.

En régional, Mathis a gagné une médaille d'argent, Ihvan, l'or et Lilou a terminé 5e.

Félicitations a ces jeunes et à leur formateur, Nicolas Vignac.

VISITE DE NOTRE DEPUTE

Le jeudi 30 mars, Mr Pierre Meurin, député de la 4e circonscription du Gard et membre de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire, est venu en visite à la mairie de Saint Julien de Peyrolas est a été reçu par Mr le maire et des conseillers municipaux. Il était accompagné par son collaborateur Mr Emmanuel Le Pargneux

Cette visite fut l'occasion de lui présenter les projets en cours et a venir au village, lui parler de notre situation, des difficultés que peux rencontrer la commune, dans sa gestion au quotidien, et en tant que porteur de projets. Nous avons évoqué les rivalités locales avec le mille feuille administratif, Mr Meurin nous a donné des conseils, proposé son aide sur différents sujets, notamment sur la constitution des nombreux dossiers préalables à la réalisations de nos projets (actuels et futurs), mais aussi nous a tenu au courant des actualités législatives.

Voici donc un résumé de ces actualités, que nous avons voulu centré sur des sujets en rapport avec notre territoire :

- Le nucléaire :

Le 21 mars est arrivé en première lecture à l'assemblée, le projet de loi n°762 qui porte notamment sur l'accélération de la construction de nouveaux réacteurs sur les centrales existantes. Notre député défend ardemment la construction de deux EPR sur le site de Tricastin ainsi que la relance des activités de recherche, en particulier sur le site du CEA Marcoule.

Points noirs à cette relance : sous l'impulsion de l'Allemagne, l'UE ne reconnait pas le nucléaire comme énergie « verte » et un nouveau programme nucléaire ne pourra pas être éligible aux aides Européennes, de plus, une directive Européenne récente demande aux états de porter à 44% la production d'électricité par des énergies renouvelables d'ici 10 à 15 ans.

Le projet de loi, bien qu'allant dans le bon sens ne parait pas assez abouti, d'autant plus que la relance de la recherche sur le nucléaire n'est pas actée, déplore Mr Meurin. Point positif, la loi prévoit le développement d'une filière parallèle pour la production d'hydrogène, autre source d'énergie d'avenir.

Espérons que cette relance du nucléaire se fasse malgré tout, car les besoins en énergie doivent être couvert et cela redynamisera l'activité économique de notre région.

- L'Agriculture :

Sur ce point, notre député prône un allègement des normes pour nos agriculteurs, mais aussi un protectionnisme raisonné car la production Française coute trop cher (pour limiter la pollution notamment) alors que certaines filières étrangères ne respectant pas les mêmes normes proposent des produits à prix cassés. Sa vision se tourne plutôt vers des exploitations familiales, de petites et moyennes surfaces plutôt que sur le modèle quasi industriel et concentrationnaire actuel. Modèle gourmand en intrants (engrais et pesticides) dont les prix ont explosés, influencés par le prix du gaz.

A l'assemblée, Mr Meurin défend plusieurs projets de loi, notamment un sur l'abrogation des ZFE-m, ces ignobles zones d'exclusions des centres villes « boboïdes » de nos fières voitures Françaises, et un peu âgées mais parfaitement entretenues, sous un vil prétexte d'écologie.

Sur un plan plus personnel, Mr Meurin, passionné de politique et militant depuis ses 15 ans, compte bien poursuivre une carrière politique, au service de ses électeurs. Il défini son travail bien fait s'il réalise « une bonne action quotidienne ».

Nous lui souhaitons bon courage et bonne chance pour l'avenir.

LES VISITES DU VILLAGE

Outre la visite de notre député, il est a noter également, la visite de Mr Denis BOUAD, sénateur du Gard, le jeudi 25 mai. Les sujets abordés furent peu ou prou les mêmes que ceux mentionnés à notre député. La visite s'est également suivie d'une visite du village et des chantiers en cours.

Nous avons également eu la visite de Mme Marie-Françoise LECAILLON, préfète du Gard, le mercredi 5 juillet. Au programme, avancement des projets, visite du village et bonne utilisation des subventions données pour nos projets.

Ces deux visites ne font pas l'objet d'un article si détaillé que la première, car votre serviteur et journaliste amateur exerçais son activité professionnelle principale et n'a pu être présent pour interviewer ces illustres visiteurs.

Grégory Cavalier

PREVIGRELE

Dans le cadre de la protection contre la grêle et des dégâts qui y sont liés, l'association ANELFA mets en place avec la commune un dispositif pulsant dans l'atmosphère une solution acétonique de iodure d'argent. Le principe de ce dispositif étant de donner à l'eau présente dans l'atmosphère plus de support pour se solidifier quand les conditions de températures favorisent l'apparition de la grêle, créant plus de cristaux de glace, mais de quantité bien plus petite (pour comparaison, un glaçon de la taille d'une balle de ping pong devient plusieurs glaçons de la taille d'un grain de riz).

Le dispositif de pulvérisation a été installé sur une parcelle agricole, le 23 mars, et trois agriculteur Peyrolais ont été formé à son utilisation afin de lancer le dispositif en cas d'alerte météo. Se faisant ils pourront protéger leurs cultures de la grêle, mais aussi les toits at autres panneaux solaires du village. L'efficacité du dispositif s'étendant sur un rayon de 10km .

La commune prend en charge le coût de l'installation et de l'entretien de prévigrêle.

L'iodure d'argent pulvérisée n'est pas nocive pour la santé et l'environnement au vu des études présentées par l'association ANELFA.

Espérons que nous n'aurons pas besoin de ce dispositif, mais en cas de survenue de grêle, nous serons prêt.

PARC DE JEUX

Le parc de jeux, déplacé pour faire place à la nouvelle mairie, est en cours de réinstallation de l'autre côté de la rue des prés et des écoles.

De nouveaux jeux (pour les 18 mois à 12 ans) ont été commandés par la mairie, et sont en cours d'installation.

La nouvelle zone devrait être prête d'ici la fin du printemps, une fois les jeux installés et une fois que l'herbe aura repoussée.

MISE AUX NORMES HANDICAPES

La nouvelle tranche des travaux pour la mise aux normes des accès des ERP (établissements recevant du public) s'est faite en mars avec l'installation de l'ascenseur du foyer socio éducatif et le prolongement de la terrasse pour accéder au bureau de la poste La terrasse de la poste et la partie maçonnerie de l'accès au foyer a été réalisé par Eiffage, avec qui la mairie est liée par contrat. L'ascenseur a été installé par PREMIER Ascenseur, entreprise spécialisée dans la mise en œuvre de ce type d'équipement. Ainsi la municipalité se mets progressivement aux normes, en respect de la loi.

Les prochain travaux, ceux de la construction de la nouvelle mairie doit commencer par la phase préparatoire courant Avril.

LE CHEMIN DE LA MADONE

Sur la dernière semaine de Mars le chemin de la Madone, voie principale d'accès à nos voisins Saint Paulettois, a été regoudronné afin de sécuriser cette voie importante d'accès au village. Les derniers travaux sur cette voie (hormis l'installation du ralentisseur) datait de l'élargissement de cette route, il y a plus de 10 ans, élargissement n'ayant pas fait l'objet d'un goudronnage en règle mais seulement de la partie élargie. Aujourd'hui, nous avons un bel enrobé et aussi un nouveau ralentisseur installé un peu plus bas que le premier.

LE CHANTIER DE LA NOUVELLE MAIRIE

Le chantier de la future mairie commence en ce mois de Mai. Depuis le 15 mai, un arrêté municipal ré-organise la circulation aux écoles.

La circulation est interdite sur le parking des écoles. Le boulodrome est actuellement utilisé pour la base vie des entreprises et comme zone de stockage de matériel. Pour déposer les enfants à l'école, ou pour venir les chercher le soir : Cela se passe par la rue des prés et des écoles, en contrebas du multisport, chemin mis en sens unique (du haut vers le bas) afin de ménager des zones d'arrêt minute pour déposer les enfants au niveau de la rampe d'accès. Les enfants accèdent à l'école par ce chemin, en passant devant la cantine de manière à ne pas s'exposer aux mouvement des engins de chantier.

Le choix de lancer le chantier maintenant permet aussi de profiter de la période estivale pour avancer les travaux et minimiser les désagréments pour les usagers de l'école, le gros des travaux se faisant en période de vacances.

Ci-dessous vous verrez un plan de la zone avec les voies de circulation, afin de matérialiser les dispositions prises pour sécuriser au mieux l'accès des enfants aux écoles.

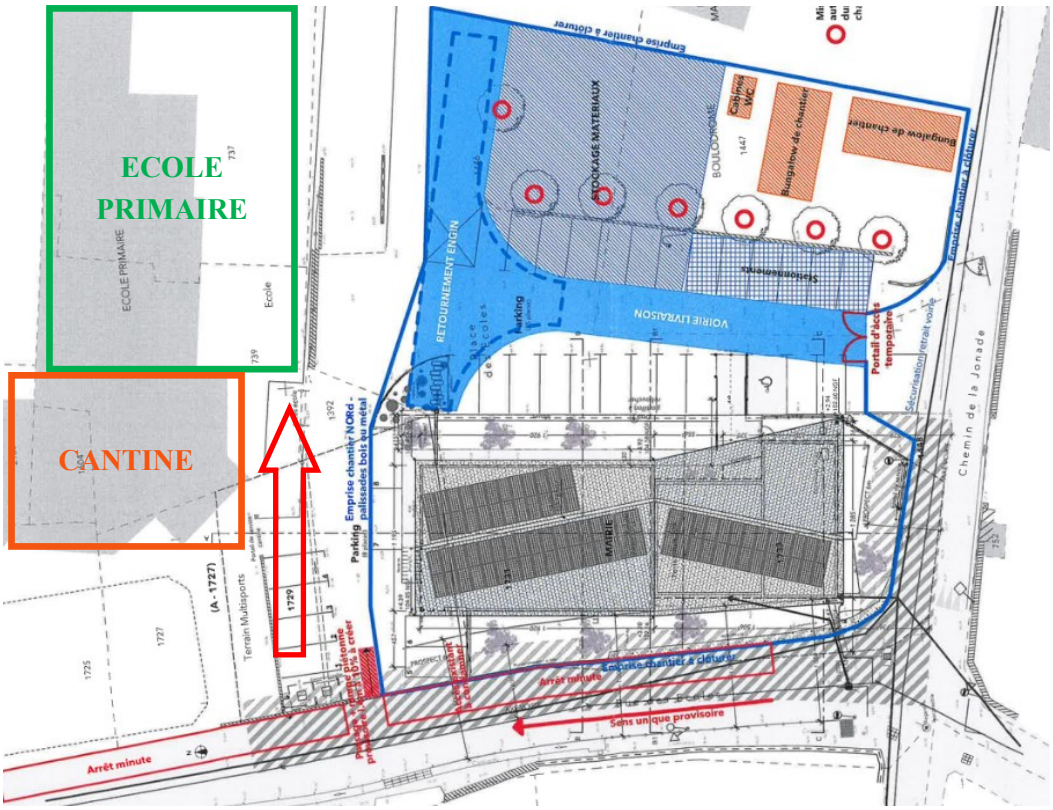

En Bleu :

La zone de chantier de la nouvelle mairie, des mouvements d'engins et de la base vie

En Rouge :

Le sens de circulation et les zone d'arrêt minute situées sur la rue des prés et des écoles

NOUVEAU FOOD TRUCK

Une nouvelle RÔTISSERIE vient de s'installer sur notre commune depuis une semaine offrant à tous la possibilité de se restaurer agréablement le VENDREDI SOIR à partir de 18h devant le lavoir, route de Salazac.

Venez nombreux !

ANIMATION CLUB ASTRONOMIE

Samedi 10 juin, les 80 visiteurs de la soirée d'observation ont pu apprendre et discuter avec les membres d'Ophiuchus.

Pour l'occasion, plusieurs appareils ont été déployés dont certains grossissent jusqu'à 700x. De quoi avoir les étoiles dans les yeux.

CEREMONIE DU 8 MAI

La cérémonie de l'armistice de la seconde guerre mondiale s'est tenue le Mai au monument aux morts. Les élèves de l'école ont participé à cette cérémonie présidée par Mr le maire.

Monsieur Christophe Alberge a porté le drapeau de la commune.

La cérémonie s'est tenue en présence de nombreux Peyrolais. Elle a été suivie d'un apéritif à la salle polyvalente, nouvellement équipée de son ascenseur.

CHALLENGE DES 2 R

Comme chaque année, le club de tir STPO, conclu sa saison par une compétition en interne, le dimanche 18 juin. Plusieurs concours ont eu lieu sur le stand : concours standard, concours combiné, armes de poing ou carabines, petit ou gros calibre et même au plomb.

Une vingtaine de participants se sont retrouvés tout au long de la journée, certains membres du club ont apportés des armes de collections, pour le plaisir de les admirer et même de faire quelques tirs.

INFO MAIRIE

HORAIRES D'OUVERTURE :

Lundi et Jeudi : 8h—12h / 14h– 17h30

Mardi, Mercredi, Vendredi : 8h—12h

Numéros utiles :

Service des eaux : 04 66 50 86 67

Ecole maternelle : 04 66 82 11 46

Ecole Primaire : 04 66 82 19 85

Bureau de poste : 04 66 33 31 86